



# La lettre de l'eau

La Lettre des Missions de protection des eaux souterraines  
Secteur de Haguenau

Numéro 14 - octobre 2011

Édition trimestrielle diffusée par les  
4 Missions Eau sur les zones pilotes

## Plus d'informations ?

Contactez l'animatrice en  
charge de la Mission eau

**Magali MERCIER**

SDEA Centre Nord

Tél. 03.88.05.32.38

magali.mercier@sdea.fr

Site internet :

[www.mission-eau-alsace.org](http://www.mission-eau-alsace.org)

## Menu du jour de la lettre de l'eau

Nourrir son sol pour  
des plantes en bonne  
santé ! p 2

L'eau du robinet : à  
consommer sans modé-  
ration ! p 3

Du côté des agriculteurs  
p 4

## Edit'eau : Nos rivières ne sont pas des poubelles !

Canettes, sacs plastiques, emballages divers, fonds de peinture, hydrocarbures, etc. finissent encore trop souvent dans les cours d'eau. A la nuisance esthétique, s'ajoutent des dégâts bien plus graves : perturbation du fonctionnement hydrique de la rivière, destruction de la vie de la faune et flore aquatique, etc.

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) impose un « bon état des masses d'eau » d'ici à 2015. Pour y parvenir, et atteindre cet objectif fixé par l'Europe, il en va de la responsabilité de chacun.

Denis HOMMEL  
Président de la Mission Eau

## Actualités

### Des films pour jardiner au naturel

Dans le cadre de la Charte d'engagement « Vos jardineries vous conseillent pour jardiner au naturel ! », les Missions Eau alsaciennes ont créé des petits films pour vous aider dans vos pratiques de jardinage naturel.

Trois films sont dès à présent téléchargeables sur notre site, [www.mission-eau-alsace.org](http://www.mission-eau-alsace.org) :

- les techniques de désherbage et de travail du sol,
- les techniques de paillage et les plantes couvre-sol,
- les engrais et amendements au jardin

D'autres films sont actuellement en cours de tournage (la biodiversité au jardin, les techniques naturelles au verger et le potager au naturel) ; retrouvez-les dès cet automne à la même adresse.



### Les alternatives au désherbage chimique plebiscitées

Chaque lundi, le journal des Dernières Nouvelles d'Alsace pose une question à ses lecteurs. Celle du 20 juin dernier «**Êtes-vous pour ou contre l'utilisation de désherbants chimiques dans les espaces verts publics ?**» a réuni plus de 1000 votants. «Une très forte majorité des lecteurs et internautes (70%), il fallait s'y attendre, **s'oppose au désherbage chimique des espaces verts des villes.** Ils préfèrent qu'on laisse faire la nature et qu'on envisage le désherbage manuel, voire à l'aide d'une source de chaleur».



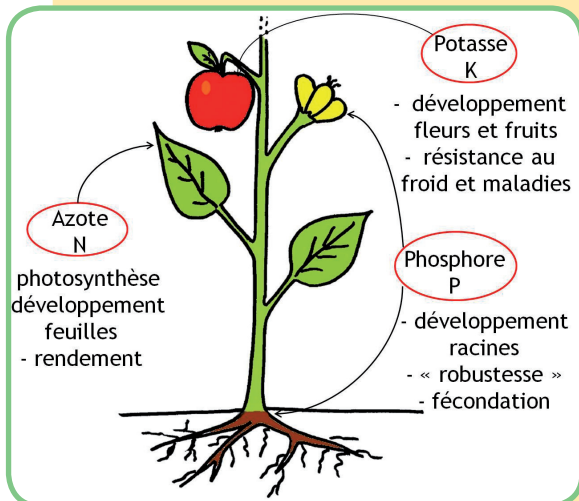


# Nourrir son sol pour des plantes en bonne santé !

Le sol n'est pas seulement le support de vos plantes, c'est un lieu de vie. Dans un milieu naturel, comme en forêt, les feuilles mortes, les tiges, les déjections d'animaux tombent au sol et se décomposent en matière organique grâce au travail des micro-organismes du sol. Celui-ci constitue ainsi un véritable « garde-manger » de nutriments directement assimilables par les plantes. Dans un potager, il y a moins de restitution au sol et ce dernier a tendance à s'appauvrir.

## Fertiliser votre sol pour nourrir vos plantes

Le principe de base pour obtenir des plantes en bonne santé est de nourrir le sol, et non vos plantes ! La quantité à apporter dépend de la fertilité initiale du sol et des besoins de la plante cultivée. Une plante trop nourrie sera fragilisée et donc plus sensible aux maladies et aux ravageurs (comme par exemple les pucerons).



### Les besoins de vos plantes ?

Pour se nourrir les plantes ont surtout besoin d'azote (N), de phosphore (P) et de potasse (K). En moindre quantité, il leur faut aussi du calcium, du soufre, du magnésium et enfin des oligoéléments.

### Quels types d'engrais dans votre jardin ?

Il existe de nombreux fertilisants. Les engrais organiques naturels présentent de nombreux avantages pour les jardiniers :

- **Le compost ou le lombricompost** : incorporé aux premiers centimètres du sol à l'automne ou au printemps, il permet de recycler les déchets du jardin et de la cuisine et de couvrir les besoins de la plupart des plantes du jardin ;
- **Le fumier** : il constitue un excellent apport en minéraux.

Le bois raméal fragmenté (BRF) peut aussi être apporté pour couvrir le sol et participer au développement de la vie souterraine.

**Ces trois types d'apport permettent également d'améliorer la structure du sol** : ils l'allègent et facilitent la circulation de l'air et de l'eau dans le sol et favorisent ainsi la pénétration des racines. Attention, **bien qu'ils soient des produits naturels, veillez à ne pas apporter plus 2 kg/m<sup>2</sup> pour le compost et le fumier afin d'éviter les risques de pollution des ressources en eau par les nitrates.**



### Les autres engrais naturels :

- **Les poudres de cornes ou de sang** sont riches en azote (N) ;
- **Les poudres d'os ou d'arrêtes de poisson** sont riches en phosphore (P) ;
- **Les cendres de bois** sont riches en potasse (K) et en calcium ;
- **Les guanos** sont des engrais complets provenant des déjections des oiseaux du littoral ;
- **Les préparations naturelles à base de plantes** comme les purins favorisent la croissance et la résistance naturelle des végétaux aux maladies. Ils s'utilisent en pulvérisation ou en arrosage aux pieds des plantes ;
- cultivés spécialement pour être enfouis dans la terre, **les engrais verts** (comme la moutarde, la phacélie, le seigle, etc.) apportent au sol des éléments nutritifs qui amenderont les prochaines cultures.

### La période d'apport

La période d'apport est importante. **Un engrais apporté trop tôt ou trop tard nuira à la qualité de l'eau de la nappe phréatique.** En effet, l'azote contenu dans l'engrais ne sert pas à la plante, il sera lessivé sous forme de nitrate dès la première pluie.

**Les engrais organiques** (compost, fumiers, etc.) **sont à appliquer en automne ou au printemps, le BRF exclusivement en automne et en hiver.** Ils seront alors décomposés par les micro-organismes dans le sol et disponibles pour les plantes lorsqu'elles en auront besoin : au moment de la floraison, de la maturation des fruits, etc.

### Les engrais chimiques de synthèse

Ils sont rapidement assimilables par la plante. Cependant, ils ne présentent aucun intérêt pour la vie du sol puisqu'ils ne nourriront que vos plantes. D'autre part, ils peuvent être facilement lessivés.

# ● ● ● L'eau du robinet : à consommer sans modération !

## La qualité de l'eau distribuée

Si vous êtes alimentés par un réseau public (et non par une source privée), **le Maire et le producteur d'eau ont pour obligation de délivrer une eau conforme aux limites réglementaires de qualité.** L'eau est soumise à des analyses régulières. Près de 115 paramètres (microbiologique, physico-chimique, etc.) peuvent être recherchés lors de ces analyses afin de vérifier et d'assurer la qualité de l'eau.

Pour connaître la qualité de l'eau distribuée, vous pouvez vous adresser à votre Mairie ou directement auprès de votre distributeur d'eau.

## Les normes de potabilité

L'eau distribuée respecte des normes précises. **Les pesticides et les nitrates sont les deux paramètres les plus retrouvés dans l'eau de la nappe phréatique rhénane et peuvent être à l'origine de non-conformités.** Dans le cas d'une eau non conforme, c'est aux pouvoirs publics d'agir et de gérer les problèmes de pollutions et non aux particuliers.



**Pesticides :**  
- Norme de potabilité:  $\leq 0,1\mu\text{g/L}$   
- Teneur dans votre secteur : **l'eau distribuée est conforme à la norme**  
- Nécessité d'un traitement : NON

**Nitrates :**  
- Norme de potabilité :  $\leq 50 \text{ mg/L}$   
- Teneur dans votre secteur : **l'eau distribuée est conforme à la norme**  
- Nécessité d'un traitement : NON

**L'eau du robinet répond aux exigences réglementaires et est donc POTABLE**

## Information sur le calcaire

La teneur en calcaire s'exprime en °F (degré français). Une eau est considérée comme dure (= très calcaire) au dessus de 30 °F.

Une eau dure n'a aucun effet sur la santé mais peut causer des désagréments sur les appareils domestiques. **Traiter une eau dure est donc un choix de confort.**

**Calcaire :**  
- Norme : **aucune**  
- Teneurs : eau douce à dure dans le Nord de l'Alsace  
- Nécessité d'un traitement : **non obligatoire**

## Le saviez-vous ?

Dans l'eau froide, le «calcaire» (sous forme hydrogénocarbonate) est soluble même si l'on peut observer des dépôts autour des arrivées d'eau. C'est avec la chaleur (à partir de 55°C) que le calcaire forme des cristaux durs et adhérents : c'est l'entartrage.

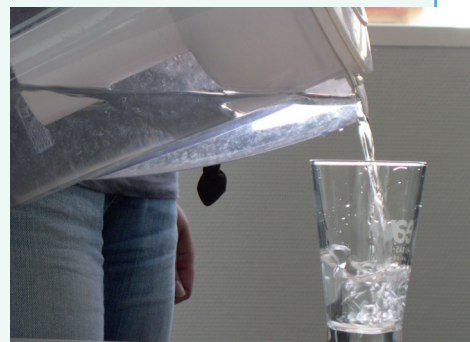
## Adoucisseurs, osmoseurs et autres carafes : faut-il traiter l'eau ?

**L'eau du robinet est très contrôlée et répond aux exigences réglementaires, il n'y a donc pas lieu d'ajouter un traitement supplémentaire.** Sur notre secteur, les purificateurs, carafes et autres systèmes de traitements sont superflus. Si toutefois, vous le souhaitez, voici quelques informations sur les différents systèmes de traitement.

**Contre le mauvais goût :**  
- Mettre l'eau du robinet dans une carafe et laisser s'évaporer le chlore quelques minutes  
- Boucher la carafe et la placer au frigo.

## Les carafes filtrantes

Elles sont composées de filtres à charbon actif qui ont la faculté de « désodoriser » l'eau. Elles détruisent le chlore et peuvent retenir certaines molécules. **Mais les carafes filtrantes n'éliminent ni les nitrates, ni les métaux lourds ni les bactéries.** Elles peuvent au contraire favoriser le développement de certaines bactéries et relarguer les polluants retenus lorsqu'elles sont saturées. Leur utilisation nécessite donc une hygiène rigoureuse et le changement fréquent des filtres.



## Les purificateurs et osmoseurs

Les osmoseurs, également appelés purificateurs ou épurateurs filtrent pratiquement tous les éléments indésirables présents dans l'eau : nitrates, métaux lourds, pesticides, bactéries, calcaire, etc.

Cependant, cette technique présente des inconvénients :

- **son rendement** : pour produire 1 litre épuré, il faut 3 à 4 litres d'eau.
- **la nécessité de consommer rapidement l'eau après traitement**. En effet, ayant filtré le chlore, un risque de développement bactériologique est présent.
- **l'absence de minéraux et d'oligo éléments** dans l'eau osmosée ; ces éléments sont indispensables à une alimentation équilibrée.

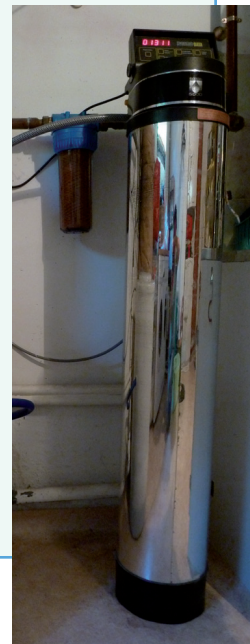
### Les adoucisseurs

Cet appareil de confort sert à diminuer les problèmes de tartre mais n'a aucun effet sur les nitrates, pesticides, bactéries. Il fonctionne grâce à des résines qui échangent les ions indésirables en les remplaçant par d'autres. **Idéalement, l'adoucisseur doit être installé sur le réseau d'eau chaude pour éviter de boire de l'eau adoucie.** Si le système est branché sur le réseau d'eau froide, veillez à compléter votre alimentation en eau par une autre source riche en minéraux.

Pour les nouvelles canalisations, attendez 2 ans avant d'installer votre adoucisseur. Le tartre qui se déposera servira de protection anti-corrosion contre l'eau devenue douce.

Si vous optez pour l'installation d'un système de traitement de l'eau, **veillez à changer régulièrement les filtres et à souscrire un contrat d'entretien. Une mauvaise utilisation de l'appareil peut nuire à votre santé en dégradant la qualité de l'eau.**

Source : <sup>1</sup>Quelle eau buvons-nous en Alsace ? Qualité de l'eau distribuée 2007 à 2009 - ARS Alsace Adoucisseurs, purificateurs, osmoseurs : Faut-il traiter l'eau à domicile ? - Guide MCE, janvier 2003 - Goutez l'eau, goutez la vie., SDEA



## Du côté des agriculteurs

Pour préserver la ressource en eau, **de nombreux agriculteurs se sont engagés volontairement dans des mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)**. Ces mesures ont pour objectif de réduire considérablement l'usage d'herbicides en grandes cultures (réduction de 40% en 5 ans) ou de remettre en herbe certains secteurs. Elles peuvent également être associées à une lutte biologique contre la pyrale du maïs.

Ainsi, **depuis 2008 près de 1500 ha ont été engagés sur le secteur Ferti Zorn et plus de 700 ha sont concernés dans le secteur Ferti Nord Alsace.**



Rémy MICHAEL, responsable de l'ADAR du Nord témoigne : «Les agriculteurs engagés dans des mesures MAET se remettent en cause et décident de faire évoluer leurs pratiques. Le respect des engagements les oblige à trouver des solutions techniques.»

«Pour respecter leurs engagements de réduction des herbicides de 40 %, les agriculteurs sont obligés de trouver des solutions techniques adaptées à leurs exploitations. **Certains optent pour l'utilisation du désherbage mécanique**, d'autres réalisent des **traitements à très faibles doses tôt le matin lorsque les conditions hygrométriques sont optimales** (sur des plantes très jeunes), et enfin certains **changent carrément de rotation culturales**. Ce changement de pratique est aussi permis par la participation à des formations techniques et l'accompagnement d'un conseiller « agri-mieux ». La pérennisation de ces pratiques est un objectif clairement affiché, il ne faudrait surtout pas revenir à la situation initiale après les 5 années d'engagement. Au contraire, la maîtrise de ces nouvelles pratiques devra inciter une majorité d'agriculteurs à adhérer et maîtriser eux aussi ces nouvelles techniques.»



### Remerciements

Un grand merci aux partenaires financiers de la Mission : Agence de l'eau Rhin-Meuse, SDEA, SIAEP de Roeschwoog et env, SMPE de la région de Wissembourg ainsi qu'aux communes qui ont pris en charge la distribution de la Lettre. Crédits photos et dessin : Missions Eau et CA 67

